

# QUELLE TERMINOLOGIE GRAMMATICALE EMPLOYER ?

Avec les nouveaux programmes parus en août 2008<sup>1</sup>, qui s'inscrivent dans le prolongement de la circulaire de janvier 2007<sup>2</sup>, des changements sont apparus aussi bien dans les contenus que dans les modalités de l'enseignement de la grammaire. Ils s'expliquent par les dispositions fixées pour la « Mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences » : non seulement « La maîtrise de la langue française » constitue la première compétence du pallier 3, mais la rubrique « Étude de la langue » (à savoir la grammaire, l'orthographe et le lexique) introduit systématiquement les principes de mise en œuvre des nouveaux programmes. Ils proposent un apprentissage progressif de la langue et leur présentation s'apparente à un référentiel en proposant une répartition des contenus année par année. La volonté d'« harmoniser les apprentissages » et « d'éviter les répétitions » est tangible, ce qui n'empêche pas que « certaines notions peuvent être abordées à différents niveaux selon leur degré de complexité »<sup>3</sup>.

Une simplification de la terminologie grammaticale apparaît également. La présentation tabulaire suivante recense quelques-unes des notions, sur lesquelles les enseignants s'interrogent régulièrement. Ce document s'inspire du tableau réalisé par l'académie de Limoges \_ les notions s'y référant sont rédigées en italique<sup>4</sup>. Il renvoie également aux observations faites par le groupe de travail de l'académie de Dijon.<sup>5</sup> Afin de faciliter la consultation des colonnes qui suivent, les différentes rubriques surlignées en gris reprennent les intitulés employés dans les nouveaux programmes d'août 2008.

| Notions à enseigner                                  | Appellations diverses recensées        | Choix des nouveaux programmes  |
|--|--|--|
| <b>ANALYSE DE LA PHRASE</b>                          |  |  |
| Phrase dépourvue de verbe conjugué (6 <sup>e</sup> ) | Phrase nominale ? Phrase non verbale ? | <p><b>PHRASE NON VERBALE</b> : phrase qui ne comporte pas de verbe conjugué. le noyau d'une phrase non verbale peut être un <u>nom</u>, un <u>adjectif</u>, un <u>adverbe</u>, une <u>interjection</u> ou un <u>verbe à l'infinitif</u>.</p> <p><b>PHRASE VERBALE</b> : phrase dont les groupes s'organisent autour d'un verbe conjugué. (cf. « verbe noyau »)</p> |
| Notions à  | Appellations diverses recensées        | Choix des nouveaux programmes  |

<sup>1</sup> <http://www.education.gouv.fr/pid20484/special-n-6-du-28-aout-2008.html>

<sup>2</sup> Selon Gilles de Robien, dans la circulaire de janvier 2007 : « A l'école 3 heures minimum hebdomadaires, au collège, 1 heure 30 hebdomadaire, doivent être consacrées à l'enseignement de la conjugaison, de la grammaire et de l'orthographe grammaticale, du vocabulaire. » Bulletin officiel n° 3 du 18 janvier 2007.

<sup>3</sup> Préambule des Nouveaux programmes, page 1.

<sup>4</sup> <http://www.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article55>

<sup>5</sup> « De l'harmonisation de la terminologie grammaticale » : [http://ia89.ac-dijon.fr/?terminologie\\_grammaticale](http://ia89.ac-dijon.fr/?terminologie_grammaticale)



|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | Le terme de <u>complétive</u> n'apparaît pas en tant que tel dans les nouveaux programmes.   |
| <b>Notions à enseigner</b>   | <b>Appellations diverses recensées</b>   | <b>Choix des nouveaux programmes</b>   |
| Paroles rapportées (5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> )  | Styles direct/indirect/indirect libre ?<br>Paroles rapportées directement/indirectement ?<br>Discours direct/indirect/indirect libre/narrativisé ?<br>Récit de paroles ? Discours narrativisé ?<br>Paroles racontées ? | <b>DISCOURS RAPPORTÉS : DISCOURS DIRECT (5<sup>e</sup>), DISCOURS INDIRECT (INITIATION EN 4<sup>e</sup>), discours direct, indirect et initiation au DISCOURS INDIRECT LIBRE EN 3<sup>e</sup>.</b><br>Le <u>discours narrativisé</u> n'apparaît pas dans les programmes, mais cela ne dispense pas de l'enseigner aux élèves pour leur signifier son utilité dans les récits et dans leurs productions écrites.  |
| <b>CLASSES DE MOTS</b>   |  |  |
| Classe grammaticale  | Classe grammaticale ou nature ?  | L'expression « classe de mots » est employée dans les différentes rubriques consacrées à la grammaire dans les nouveaux programmes. Cependant, les deux appellations sont envisageables. <sup>7</sup>  |
| Déterminants qui désignent ou marquent la possession (6 <sup>e</sup> )<br><br>Déterminants (6 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> ) | Adjectifs ou déterminants possessifs et démonstratifs ?<br><br>Déterminants possessifs, démonstratifs, interrogatifs, indéfinis ou adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis ?                                    | <b>DÉTERMINANTS POSSESSIFS ET DETERMINANTS DÉMONSTRATIFS</b><br><br>Le déterminant précède le nom avec lequel il forme le groupe nominal simple.<br><br>Les <b>déterminants</b> s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent. Ils ne peuvent pas se combiner entre eux. Il s'agit <u>des articles, des déterminants démonstratifs, possessifs, interrogatifs ou exclamatifs. Les déterminants numéraux et les indéfinis</u> (cf. ci-dessous « <u>quantifiants/non quantifiants</u> ») <u>peuvent quant à eux se combiner entre eux</u> (ex. : <i>Les trois copies / Ces quelques résultats...</i> ). |
| Quantifiants (4 <sup>e</sup> )   |  | Ce sont les <b>DÉTERMINANTS INDÉFINIS ET LES PRONOMS INDÉFINIS. On distingue :</b><br>-les <b>QUANTIFIANTS</b> , qui indiquent la quantité de personnes ou d'objets (quantité nulle, égale à un, pluralité) : <i>aucun, certain, chaque, divers, maint, nul, plusieurs, quelque, tout</i><br>-les <b>NON-QUANTIFIANTS</b> , qui précisent l'identité de l'être ou de l'objet : <i>autre, même, tel, n'importe quel</i> .   |
| <b>Notions à</b>   | <b>Appellations diverses recensées</b>   | <b>Choix des nouveaux programmes</b>   |

<sup>7</sup> « La terminologie grammaticale parue en 1997 lors de la mise en place des nouveaux programmes pour le secondaire préconisait le terme de « classe grammaticale » en remplacement du mot « nature », appellation qu'ont maintenue successivement les programmes du 1<sup>er</sup> degré en 2002, en 2007 et en 2008, ainsi que les nouveaux programmes du collège d'août 2008. Toutefois, dans la pratique, le mot de « nature » apparaît encore fréquemment et n'est pas vraiment sorti de l'usage d'autant plus que pour l'analyse des propositions subordonnées on ne parle guère de « classe grammaticale » mais bien de nature. » (« De l'harmonisation de la terminologie grammaticale », page 7, académie de Dijon : [http://ia89.ac-dijon.fr/?terminologie\\_grammaticale](http://ia89.ac-dijon.fr/?terminologie_grammaticale)).

|                                 |   |   |
|---------------------------------|---|---|
| <b>enseigner</b>                |   |   |
| Verbe noyau (6 <sup>e</sup> )   |   | Élément fondamental qui <b>donne le sens et la composition de toute proposition</b> (ou phrase de base); les groupes constitutifs d'une phrase s'organisent autour d'un verbe conjugué qui <b>conditionne les accords sujet/verbe</b> . <sup>8</sup><br>Deux catégories de verbes sont repérables :<br>-les verbes d'action ;<br>-les verbes d'état, appelés <b>VERBES ATTRIBUTIFS</b> dans les nouveaux programmes en 4 <sup>e</sup> . Cette terminologie simplifiée est pertinente et cohérente pour les élèves dès qu'il s'agit d'étudier les verbes introducteurs des fonctions « attribut du S. » en 6 <sup>e</sup> et « attribut du COD du V. » en 3 <sup>e</sup> . |
| Pronom « On » (6 <sup>e</sup> ) | Pronom indéfini ? pronom personnel ?<br>pronom personnel indéfini ? | <b>PRONOM PERSONNEL INDÉFINI</b> semblerait la dénomination la plus appropriée.   |

## FONCTIONS GRAMMATICALES

|   |   |  |
|---|---|--|
| Fonctions de l'adjectif liées au nom (6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> ) | Épithète liée/épithète détachée ?<br>Ou épithète/apposé ? | <b>ÉPITHÈTE</b> (6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> ) / <b>APPOSÉ</b> (4 <sup>e</sup> )<br><u>Une épithète</u> désigne traditionnellement la fonction donnée à l'adjectif qualificatif accolé au nom qu'il caractérise (ex. <i>un <u>grand</u> jardin /un jardin <u>immense</u></i> ). Quant à <u>l'apposition</u> , étymologiquement parlant, posée à côté du nom auquel elle se rapporte, et dont elle complète le sens, elle est en principe séparée de celui-ci par une virgule (ex. <i>Ce jardin, <u>immense</u>, demande beaucoup d'entretien. / Mon chien, <u>un berger malinois</u>, est couché devant la porte.</i> ) La reformulation attributive permet de mettre en évidence la notion de coréférence (deux expressions référentielles différentes désignant le même référent) : ex. <i>Ce jardin est immense / Mon chien est un berger malinois.</i><br>Le terme « apposition » repose donc à la fois sur un critère sémantique et sur un critère syntaxique C'est la raison pour laquelle, on peut lire dans les nouveaux programmes du collège d'août 2008 : « l'apposition, sa proximité avec l'attribut, son détachement ». <sup>9</sup><br>Enfin, l'expression <u>épithète détachée</u> est utilisée par certains grammairiens pour les adjectifs qualificatifs mis en apposition ou apposés. Elle |
|---|---|--|

<sup>8</sup> Selon le groupe de réflexion de l'académie de Dijon : « Si le groupe verbal est bien un constituant obligatoire d'une phrase de base, c'est le verbe qui en est l'élément primordial que les élèves doivent identifier comme tel, raison pour laquelle on ne se limitera pas à une analyse en grands constituants de la phrase et pour laquelle on dépassera nécessairement la dénomination de G.V. » (page 7, [http://ia89.ac-dijon.fr/?terminologie\\_grammaticale](http://ia89.ac-dijon.fr/?terminologie_grammaticale)).

<sup>9</sup> Programme de quatrième, page 9.

|   |   |  |
|---|---|--|
|   |   | s'oppose alors à <u>l'épithète liée</u> . « Cependant, dès qu'on définit l'apposition par le détachement (position après une pause à l'oral, après une virgule à l'écrit), il faut pouvoir analyser des cas comme : <i>le roi Louis XVIII</i> . La nouvelle nomenclature du collège a reversé ces cas précédemment répertoriés comme appositions liées dans la fonction épithète : <i>Louis XVIII</i> pouvant être analysé comme étant épithète de <i>roi</i> . » <sup>10</sup>  |
| <b>Notions à enseigner</b>                                      | <b>Appellations diverses recensées</b>  | <b>Choix des nouveaux programmes</b>   |
| <b>VALEURS ET EMPLOIS DES TEMPS / DES MODES VERBAUX</b>         |   |  |
| Présent ancré dans la situation d'énonciation (6 <sup>e</sup> ) | Présent d'énonciation ?<br>Présent d'actualité ?  | <b>PRÉSENT D'ACTUALITÉ</b>   |
| Futur catégorique (6 <sup>e</sup> )                             |   | Emploi modal du futur de l'indicatif : c'est le futur à valeur injonctive.   |
| Le conditionnel   | Temps de l'indicatif ou mode ?<br><br>Conditionnel présent / simple ? →<br><br>Conditionnel passé / composé ? → | <b>LE CONDITIONNEL EST UN TEMPS DE L'INDICATIF (6<sup>e</sup>)</b><br>⇒ <i>L'indicatif comporte 10 temps. (Parler de <b>conditionnel simple</b> et de <b>conditionnel composé</b>, plutôt que de conditionnel présent et de conditionnel passé, dans cette logique, semble plus cohérent.)</i> <sup>11</sup><br><br>Le <b>conditionnel simple</b> désigne le futur dans le système du passé. <b>LE CONDITIONNEL EN EMPLOI MODAL EST ABORDÉ EN 5<sup>e</sup></b> : conditionnel de l'information incertaine, conditionnel d'atténuation ou de politesse, conditionnel du jeu ou de l'imaginaire).<br><br>Le conditionnel composé désigne le futur antérieur dans le système du passé. <b>APPROFONDISSEMENT DU CONDITIONNEL EN EMPLOI MODAL EN 3<sup>e</sup></b> : emploi temporel de futur du passé, emploi modal dans le système hypothétique (valeurs de potentiel/irréel du présent, irréel du passé). |
| <b>Notions à enseigner</b>                                      | <b>Appellations diverses recensées</b>  | <b>Choix des nouveaux programmes</b>   |
| <b>INITIATION À LA GRAMMAIRE DE TEXTE</b>                       |   |  |
| Substituts (6 <sup>e</sup> )                                    | Substituts ? / Procédés de reprise ? / Pronoms de reprise ?   | La variété des appellations peut faciliter la compréhension de cette notion de cohérence textuelle.<br>Les nouveaux programmes mentionnent les   |

<sup>10</sup> Violaine Géraud Pierre Jaskarzec, *Guide du Français facile*, éditions Marabout, 2006, page 316.

<sup>11</sup> <http://www.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article55>

|  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | <p>« <b>REPRISES ET SUBSTITUTS DU NOM</b> » au nombre des notions lexicales à acquérir en classe de <b>6e</b> en lien avec l'étude des classes grammaticales des noms et des pronoms. Les <b>REPRISES ANAPHORIQUES</b> sont présentes en classe de <b>3e</b>.</p> <p>Il s'agit des pronoms personnels de la 3<sup>e</sup> personne, des pronoms démonstratifs, des pronoms possessifs, des noms ou des groupes nominaux, des pronoms adverbiaux <i>en</i> et <i>y</i>, des pronoms indéfinis <i>on</i>, <i>tout(e)</i>, <i>toutes</i>, <i>tous</i>, <i>l'un(e)</i>, <i>l'autre</i>, <i>les un(e)s</i>, <i>les autres</i>, <i>chacun(e)</i>, <i>plusieurs</i>.</p> |
| Connecteurs (4 <sup>e</sup> )  | Connecteurs ? / Mots de liaison ? / Indices de liaison du texte ? / indicateurs ? / Liens logiques ? | <p>Comme pour les substituts, la variété des appellations peut faciliter la compréhension de cette notion de cohérence textuelle.</p> <p>Ils structurent la progression d'un texte. On distingue trois catégories de connecteurs <sup>12</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les <b>connecteurs spatiaux (dans la description)</b></li> <li>-les <b>connecteurs temporels (dans le récit)</b></li> <li>-les <b>connecteurs argumentatifs</b>. Les connecteurs logiques sont particulièrement importants dans les textes explicatifs et argumentatifs, sans être exclus des autres types de textes.</li> </ul>                                     |
| <b>INITIATION À LA GRAMMAIRE DE L'ÉNONCIATION</b>                        |  |   |
| Mots qui prennent sens dans la situation d'énonciation (3 <sup>e</sup> ) | Embrayeurs ? Déictiques ?  | <b>EMBRAYEURS</b>   |

**Remarque :**

La variété des appellations peut être une forme d'explication possible : les dénominations des différents aspects des temps verbaux, par exemple, sont « un étiquetage linguistique pour le professeur qu'il ne convient pas de faire apprendre aux élèves. L'essentiel est qu'ils comprennent la valeur du temps employé et le sens ainsi donné au texte. »<sup>13</sup>

<sup>12</sup> Page 9 des nouveaux programmes du collège d'août 2008, pour la classe de quatrième.

<sup>13</sup> « De l'harmonisation de la terminologie grammaticale », page 25, académie de Dijon : [http://ia89.ac-dijon.fr/?terminologie\\_grammaticale](http://ia89.ac-dijon.fr/?terminologie_grammaticale)

Il importe donc de parvenir à l'assimilation d'une notion grammaticale, avant de donner son « étiquette ». Il convient toujours de recourir à des critères syntaxiques, avant de faire intervenir des critères sémantiques. Cela permet de donner du sens à l'enseignement des outils de la langue.

On peut lire, par exemple, en classe de sixième dans les nouveaux programmes du collège d'août 2008 : attribut du sujet et distinction avec le COD du verbe. Il s'agit dans les deux cas de deux compléments essentiels de verbe, identifiables, dans un premier temps, au moyen de deux critères syntaxiques : leur non mobilité et leur non suppression<sup>14</sup>. Sur un plan sémantique, la distinction entre le C.O.D du verbe et l'attribut du sujet devient alors indiscutable : le sens de l'attribut du sujet le lie étroitement à son support (le sujet du verbe), lien marqué par les règles d'accord de l'adjectif attribut. La notion de verbe attributif peut ainsi être mise en évidence (verbe « être » ou un de ses équivalents). Enfin, un dernier critère d'identification permet de les différencier : le COD du verbe peut-être remplacé par l'un des pronoms personnels suivants : *le, la, les ou l'*. L'attribut du sujet, lui, est uniquement remplaçable par *le* ou *l'*.

### **Pour conclure :**

Il convient par conséquent d'adopter pour l'enseignement de la grammaire une analyse fonctionnelle, dont la méthode repose sur les points suivants :

- des manipulations par substitution, déplacement, expansion, réduction... ;
- un appel au jugement de grammaticalité, mais aussi d'acceptabilité d'un fait de langue dans un contexte donné ;
- une possibilité de constitution de fichier d'exemples, de fiches-mémoire ;
- un réinvestissement des notions grammaticales dans des activités de lecture, d'expression écrite ou orale (acquisition de compétences).

---

<sup>14</sup> Les critères « mobiles et supprimables » apparaissent dans les nouveaux programmes, en classe de sixième, pour le Groupe nominal, complément circonstanciel (page 5).